

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Janvier s'achevant, c'est la période des vœux qui prend fin. Nous allons pouvoir désormais entrer de nouveau dans le vif des sujets d'actualité et tenter de nous projeter au-delà des échéances électorales du printemps. L'importance de celles-ci dépasse nos enjeux locaux et même nos frontières nationales tant les derniers rebondissements internationaux impacteront les politiques à mener. Mais pour l'heure, intéressons-nous à notre Charente.

Grand Cognac est mort, vive Grand Cognac.

Depuis 1994 nous avons constitué à douze puis quatorze communes la Communauté dite de Grand Cognac. La réforme des collectivités votée par l'actuel gouvernement a élargi le périmètre. **Depuis le 1^{er} janvier a été créée à quatre** (Châteauneuf, Grand Cognac, Grande Champagne et Jarnac) **une Communauté d'Agglomération forte de 58 communes et d'environ 70 000 habitants** ; Rouillac ayant de haute lutte obtenu de rester seul.

1994 avait été une révolution dans le cadre du fonctionnement des collectivités.

2017 est une nouvelle page, encore blanche, à écrire avec des enjeux tout aussi cruciaux que ceux d'il y a vingt ans. Une différence toutefois : chaque ancienne Communauté a son histoire, ses compétences, sa façon de travailler. Mais je ne doute pas que **l'intérêt général primera car ce qui nous réunit est nécessairement plus fort que ce qui pourrait nous diviser. Bien sûr il faudra savoir travailler ensemble, dépasser des clivages moins partisans que territoriaux** mais au vu de l'exécutif qui s'est constitué la semaine dernière, au vu de l'implication de la plupart des délégués communautaires, je suis certain qu'**un projet commun et ambitieux saura être construit.**

Quatre piliers faisaient la force de notre communauté de communes : proximité, solidarité, grands projets et mutualisations. Ils sont partagés par la majorité des élus de la nouvelle agglomération de Grand Cognac.

Certes le chemin à parcourir ne sera pas que semé de pétales de rose mais les épines devront être autant d'aiguillons qui nous feront avancer. Je suis confiant car l'agglomération est notre devenir.

Un devenir que l'on voudrait serein mais l'expérience nous montre que l'ouvrage est remis trop souvent sur le métier. Peut-être fais-je preuve de pessimisme ! Dans trois mois nous aurons un nouveau Président de la République et dans la foulée nous élirons nos députés. De nouvelles réformes viendront-elles rabattre une nouvelle fois les cartes de la construction territoriale ? Quelle place sera laissée aux communes alors que la tendance est ici ou là à celle des fusions ? Quelle est la bonne taille pour qu'une collectivité soit efficiente et efficace ? Ce sont autant de questions pour lesquelles aujourd'hui nous n'avons que des fragments de réponse.

Mais gardons espoir.

Car si nous luttons contre le repli sur soi en étant solidaire et humaniste, car si nous savons mutualiser nos moyens tout en conservant une indispensable proximité, car si nous savons dépasser nos différences pour aller dans le même sens, alors notre force sera telle que nous pourrons relever les défis.

Lilian JOUSSON

RECENSEMENT

Le recensement de la population se poursuit jusqu'au 18 février. **Seuls les deux agents recenseurs recrutés par la Commune sont habilités à vous contacter et à se rendre au domicile des habitants.** Il s'agit d'Elodie JOLLY (pour le secteur de Louzac) et d'Ambre VIAUD (pour celui de Saint André).

TRI SÉLECTIF

Prochaine collecte des sacs jaunes **(les mettre la veille au soir après 20 H) :**

- jeudi 09 février
- jeudi 23 février

MAIRIE

Il est rappelé que le secrétariat de la mairie de Louzac est fermé au public le mardi toute la journée. Les jours d'ouverture sont les lundi, mercredi, jeudi et vendredi aux horaires suivants : 9 H – 12 H & 14 H – 18 H (fermeture le vendredi à 17 H).

ASSISTANT SOCIAL

Exceptionnellement Eric **BONNET**, assistant social du secteur n'assurera pas sa permanence à la mairie de Louzac en février.

En cas d'urgence prendre contact au (☎ 05.16.09.51.25).

AGENDA

TROUPE DES BORDERIES

Vendredi 03 février 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de LINARS
(Réservations : ☎ 06 58 75 45 57)

Samedi 04 février 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de
SAINT MÈME LES CARRIÈRES
(Réservations : ☎ 06 58 75 45 57)

Vendredi 10 février 20 H 30
Représentation à l'ABACA de CHERVES
RICHEMONT
(Réservations : ☎ 06 58 75 45 57)

Samedi 11 février 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de
CHÉRAC
(Réservations : ☎ 05 46 96 34 88)

FOOTBALL

Dimanche 12 février 15 H 00
A.S.B. reçoit BALZAC Us2

CHOUROUTE

Samedi 18 février 20 H 00
Repas dansant (choucroute) organisé par le
Louzac Pétanque Club à la salle des fêtes de
SAINT LAURENT DE COGNAC
Réservations : ☎ 05 45 82 55 72 / 06 72 63 20 72

TROUPE DES BORDERIES

Vendredi 03 et samedi 04 mars 20 H 30
Représentation à COGNAC (La Salamandre)
(Réservations : ☎ 06 58 75 45 57)

PAROISSE

Samedi 18 février 18 H 00
Messe à Louzac

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

Thierry SAVANTRE 29 décembre
Paul BLANCHARD 25 janvier

ÉLECTIONS

Présidentielles : les élections pour désigner le prochain Président de la République sont fixées au **dimanche 23 avril et au dimanche 07 mai 2017**.

Législatives : seront ensuite élus les députés les **dimanche 11 & 18 juin 2017**.

Carte d'électeur : toutes les cartes seront réimprimées et distribuées dans le courant du mois d'avril. **A réception, merci de détruire les anciennes.**

Bureaux de vote : chaque électeur, en fonction notamment de son lieu de résidence est affecté à un bureau de vote, soit celui de la mairie de Louzac, soit celui de la mairie annexe de Saint André.

GRAND COGNAC

L'Agglomération de Grand Cognac a désigné son exécutif. Outre **Michel GOURINCHAS, Président, ont été élus vice-présidents** :

- **Véronique MARENDAT** (maire de Segonzac)
- **Annick-Franck MARTAUD** (maire de Houlette)
- **Jean-Paul ZUCCHI** (conseiller municipal de Chateaufort)
- **Jérôme SOURISSEAU** (maire de Bourg Charente)
- **Alain RIFFAUD** (maire de Cherves Richemont)
- **Chantal NADEAU** (maire de Gimeux)
- **Gérard FAURIE** (maire d'Angeac Champagne)
- **Pierre BERTON** (maire de Saint Simeux)
- **Pierre-Yves BRIAND** (maire de Chateaubernard)
- **François RABY** (maire de Jarnac)
- **Lilian JOUSSON** (maire de Louzac Saint André)
- **Pascale BELLE** (maire de Javrezac)
- **Mickael VILLÉGER** (maire adjoint de Chateaufort)
- **Nicole ROY** (maire de Bassac)
- **François RAUD** (maire adjoint de Genté)

CONTES

L'association « Et derrière le livre » organise la venue d'auteurs dans les écoles Ainsi, **mardi 07 février, Coline Promeprat, auteur de littérature jeunesse et conteuse, viendra à l'école maternelle**. Les enfants auront la chance de pouvoir échanger avec elle sur ses livres lus en classe et l'écouter conter. Ils lui montreront également les productions réalisées à partir de ses albums.

L'aventure se poursuivra le lendemain, **mercredi 08 février. Nous pourrions retrouver Coline Promeprat à la bibliothèque municipale pour une animation conte, ouverte à tous et gratuite, à partir de 15 H 30**. Une vente de ses livres sera organisée par les bénévoles de la bibliothèque, avec la possibilité de faire dédicacer son album. Au plaisir de vous retrouver nombreux.

RÉCOLTE 2016

La récolte totale de vin lors des vendanges de 2016 s'est élevée à 36 913 hl avec un degré d'alcool moyen de 10,02. Ce volume récolté l'a été sur les dix exploitations existantes sur la Commune ; ce qui représente une superficie de 334 ha.

BON À SAVOIR

Le site internet officiel de LOUZAC SAINT ANDRÉ a été créé bénévolement par un jeune habitant de la Commune, Samuel TURPEAU. Il vient de lancer sa propre société pour créer des sites internet ainsi que des visuels de communication, développer la présence sur les réseaux sociaux.

« Besoin de communiquer pour votre entreprise, vos produits et/ou services : Samuel Communication propose de trouver avec vous des solutions adaptées à vos besoins : www.samuel-communication.com »